

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	24 (1997)
<b>Heft:</b>	4
 <b>Artikel:</b>	Programme "Energie 2000" : utilisation rationnelle de l'énergie, recherche d'alternatives
<b>Autor:</b>	Humm, Othmar
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-912023">https://doi.org/10.5169/seals-912023</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Utilisation rationnelle de l'énergie, recherche d'alternatives

**«Energie 2000» fonctionne comme un réseau dans lequel agissent de nombreuses forces publiques et privées. Quelques buts ont déjà pu être atteints, comme la création d'un label destiné à inciter les entreprises à fabriquer des appareils à faible consommation ou le soutien à des projets-pilotes dans le domaine des énergies renouvelables. Et le débat est aujourd'hui plus objectif que par le passé.**

**L**e programme «Energie 2000» a été lancé par le gouvernement à la suite de deux votations sur la politique énergétique de la Suisse en septembre 1990. Le Conseil fédéral a ainsi mis en place une politique devant tenir compte

**Othmar Humm\***

de la volonté exprimée par le peuple d'observer un moratoire de dix ans en matière nucléaire, de promouvoir une utilisation parcimonieuse de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables. Les buts poursuivis par ce programme sont clairs:

- stabilisation de la consommation des combustibles fossiles et des émissions de CO<sub>2</sub> au niveau de 1990 jusqu'en l'an 2000; ensuite réduction;
- ralentissement de l'accroissement de la consommation d'énergie dans les années nonante et stabilisation dès 2000;
- accroissement de 0,5 pour cent de l'électricité et de 3 pour cent de la chaleur produites à partir d'énergies renouvelables;
- accroissement de 5 pour cent de l'énergie hydraulique;
- augmentation de 10 pour cent de la production des centrales nucléaires existantes.

## Organisation du programme

«Energie 2000» fonctionne comme un réseau dans lequel agissent de nombreuses forces privées et publiques. Cette structure tend à démontrer que l'appro-

visionnement en énergie nous concerne tous, mais elle entraîne un important effort de coordination de la part des responsables du programme. Ce dernier est divisé en huit secteurs: pouvoirs publics, habitations, industrie, artisanat, services, hôpitaux, combustibles et énergies renouvelables. Ces différents domaines sont gérés par des bureaux privés d'ingénieurs et de communication, alors que l'Office fédéral de l'énergie est responsable de la direction du programme.

## Trois voies pour atteindre un but

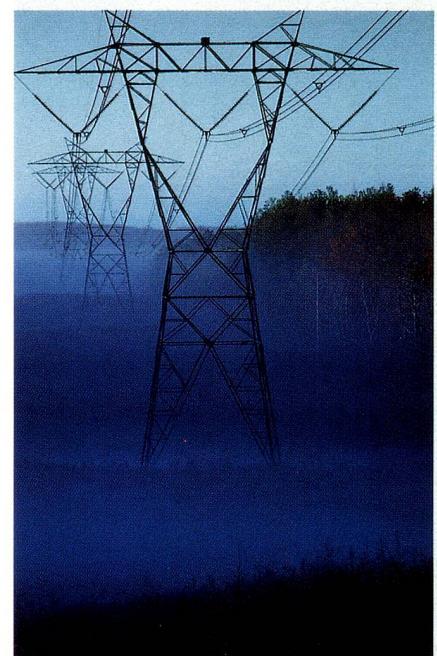
Le volontariat, le recours aux lois du marché, mais aussi un renforcement du cadre législatif tiennent lieu d'instruments pour atteindre les buts du programme «Energie 2000», dont la barre a été fixée très haut. L'arrêté sur l'utilisation de l'énergie, en vigueur depuis 1991, tient lieu de base légale aux programmes d'encouragement, qui permettent de soutenir financièrement l'utilisation d'énergies renouvelables, la récupération de chaleur, ainsi que les projets-pilotes et de démonstration. Tandis que les installations-pilotes servent à tester de nouvelles techniques, les installations de démonstration visent à convaincre les investisseurs du bon fonctionnement et de l'utilité de ces nouvelles technologies. On encourage en particulier l'utilisation à des fins énergétiques du bois, du solaire et de la biomasse.

Le volontariat tient lieu de deuxième voie pour atteindre les objectifs fixés. «Energie 2000» réalise des projets en collaboration avec des cantons, des communes, des entreprises privées, des

associations de transport ou de protection de l'environnement. Il s'agit en particulier de cours de conduite économique ou de lignes téléphoniques pour ce qu'on appelle des «hôtels écologiques».

Pour ce qui est des appareils électroniques pour les loisirs, le bureau et le ménage, l'Office fédéral de l'énergie table sur des objectifs de consommation plutôt que sur de nouvelles prescriptions. D'entente avec les fabricants, on a fixé pour objectif une réduction de 15 pour cent de la consommation en énergie des appareils ménagers et de 70 pour cent des autres appareils électroniques jusqu'à fin 1997 par rapport à 1994. Les téléspectateurs suisses pourraient ainsi, à eux seuls, économiser 40 millions de francs de frais d'électricité par année.

## Electricité: libéral



**Aujourd'hui, le courant parcourt de grandes distances. Notre civilisation le considère comme une des choses qui vont de soi. (Photo: Incolor)**

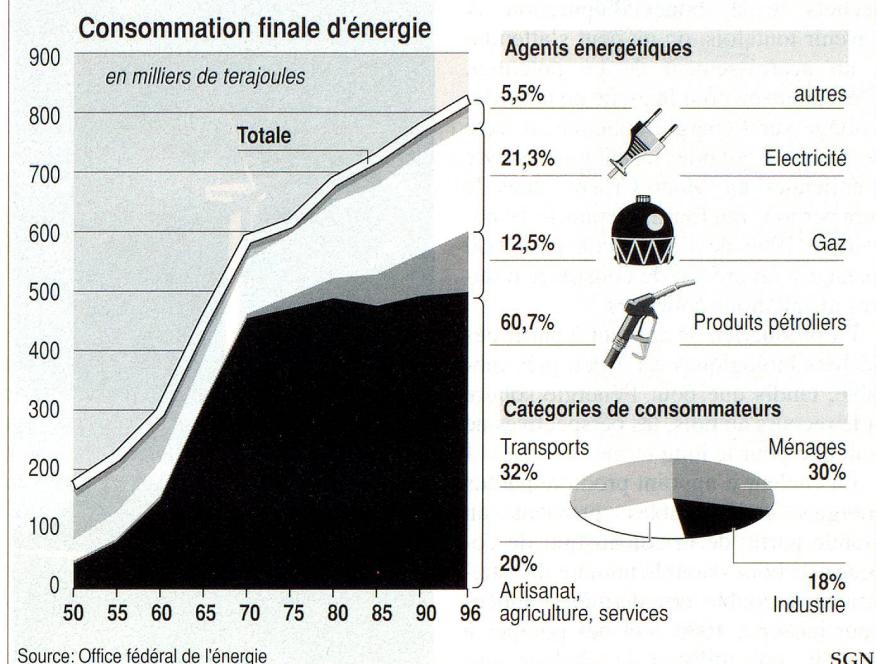
\*L'auteur travaille pour le bureau de presse «Oerlikon Journalisten» à Zurich.

Le label d'économie d'énergie vise aussi à encourager l'utilisation d'appareils à faible consommation. Un autocollant fréquemment utilisé dans les campagnes publicitaires, désigne les meilleurs appareils sur le marché du point de vue énergétique. Il porte la date de l'année de fabrication de l'appareil. Et les exigences pour l'obtention de ce label s'accroissent en fonction des progrès techniques. Les appareils munis du label 1997 n'utilisent en état de veille qu'un cinquième de l'énergie des appareils comparables de 1990.

### Chercher le dialogue

Les thèmes controversés sont discutés dans des groupes de travail composés de représentants d'organisations écologiques, de la branche hydroélectrique, de la Confédération et des cantons. Ces tables rondes ont ainsi permis de trouver des solutions praticables pour augmenter la production d'énergie hydraulique. Un rapport détaillé a démontré qu'un des objectifs d'«Energie 2000» (accroissement de 5% de l'énergie hydraulique) pourra être atteint à 80 pour cent par des agrandissements et des optimisations des installations existantes. En

### LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE A QUINTUPLÉ DEPUIS 1950



ce qui concerne la construction de nouvelles installations, le groupe de travail a élaboré un modèle de solution des conflits; il recommande le recours au dialogue le plus tôt possible.

S'agissant des énergies renouvelables, les buts sont atteints à 46 pour cent dans la production de chaleur et à 64 pour cent pour la production de courant. Dans ce dernier domaine, on a enre-

## sation du marché en Europe

Le Conseil fédéral fait élaborer un projet de loi sur le marché suisse de l'électricité. Le 1<sup>er</sup> janvier de cette année est entrée en vigueur la nouvelle réglementation sur le marché européen de l'électricité élaborée par l'UE. Ces deux documents ont pour but de libéraliser le marché européen de l'électricité.

Les directives de l'UE changent fondamentalement les règles du marché de l'électricité. Ainsi, les gros consommateurs et – si les pays membres le souhaitent – les entreprises de distributions peuvent à l'avenir se fournir en courant auprès du producteur de leur choix. Les propriétaires de réseaux doivent fournir cette électricité contre rétribution. Le marché européen de l'électricité doit être apte à fonctionner dès début 1999.

Les échanges sur le marché du courant à haute tension se sont déjà intensifiés depuis des décennies au sein de l'Union européenne. Ils ont servi, tout en respectant strictement les limites territoriales à optimiser la production, à diminuer le besoin de réserves tout en renforçant la sécurité de l'approvi-

sionnement des partenaires de l'Union. Toutefois, il n'y avait pas de concurrence entre les producteurs des différents pays et à peine à l'intérieur de ceux-ci. Mais tout cela va maintenant changer. L'ouverture des marchés devrait être suivie par une adaptation des structures dont l'ampleur ne peut pas être évaluée aujourd'hui.

En matière d'électricité, la Suisse fait partie intégrante de l'Union européenne de l'électricité. Notre pays continue à occuper une importante position dans ce domaine. C'est pourquoi notre industrie de l'électricité est inévitablement touchée par le futur marché européen de l'électricité. Faire bande à part, isolés sur notre île serait une erreur du point de vue technique, économique et écologique. Le marché de l'électricité suisse doit devenir eurocompatible.

Son intégration au marché européen de l'électricité doit permettre à la Suisse de garder une position forte au sein de l'Union. Cette intégration doit aussi empêcher que les gros consommateurs tels que les industries et les services

soient pénalisés face à leurs concurrents européens.

Selon un rapport du Département fédéral des transports et de l'énergie intitulé «Ouverture du marché de l'électricité», l'ouverture de la Suisse au marché européen de l'électricité ne doit pas se faire dans la précipitation et sans conditions-cadres. Elle doit se faire pas à pas et sans remettre en question la qualité de l'approvisionnement. Le service public doit être maintenu et les exigences en matière de politique énergétique et de protection de l'environnement aussi.

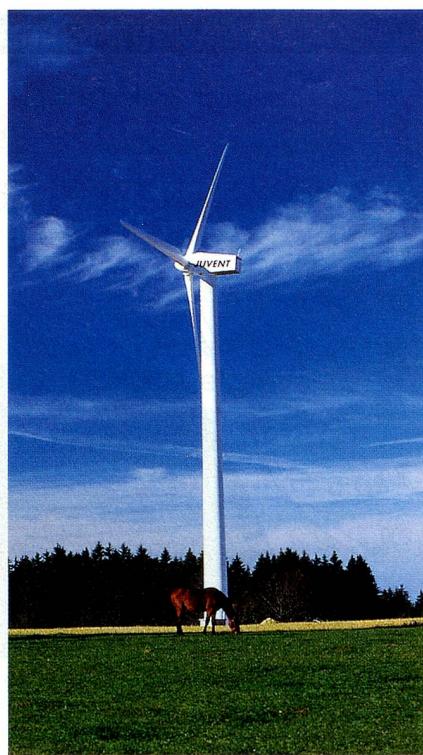
L'ouverture du marché ne doit pas seulement favoriser les plus gros consommateurs en leur permettant de se fournir en électricité à bas prix, mais profiter à tout le monde. Mais les petits consommateurs suisses ne doivent pas trop se faire d'illusions quant à une baisse des prix. Sur le plan international les tarifs suisses se situent dans la moyenne. Par contre, nos industries ont les factures d'électricité les plus élevées d'Europe.

**OFÉ** *Office fédéral de l'énergie*

gistré une augmentation du courant produit à partir de l'incinération des déchets et des boues d'épuration. A l'avenir toutefois, on ne peut s'attendre à un accroissement de ce potentiel. C'est la raison pour laquelle on table davantage sur l'énergie éolienne. A côté de la plus grande installation suisse d'éoliennes au Mont Crosin, dans le Jura bernois, qui fournit depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1996 de l'électricité pour 600 ménages, on prévoit de construire d'autres installations éoliennes.

La production de courant à partir des déchets biologiques est à peu près rentable, tandis que pour l'énergie solaire et le recours au bois, les perspectives ne sont que pour le long terme.

La chaleur d'appoint produite par les énergies renouvelables provient en grande partie de la combustion de copeaux de bois – dont le nombre d'installations a doublé ces dernières années pour passer à 4600 – et des pompes à chaleur, qui utilisent la chaleur ambiante dans l'air, la terre ou la nappe phréatique. Un tiers des nouvelles maisons familiales construites en Suisse sont équipées d'une pompe à chaleur. En revanche, cette solution est peu fréquente pour les cas de transforma-



**Energies renouvelables: les éoliennes du Mont Crosin, dans le Jura bernois, fournissent du courant à 600 ménages.**  
**(Photo: Oerlikon Journalisten)**

tions en raison des coûts élevés, surtout lorsque le mode de chauffage était électrique.

C'est la raison pour laquelle des ingénieurs ont mis au point, dans le cadre du programme «Energie 2000», une pompe à chaleur de radiateur. Elle remplace le radiateur électrique et réduit de moitié la consommation de courant grâce à l'utilisation de la chaleur ambiante. Cette pompe à chaleur devrait trouver un vaste champ d'application, puisque 230 000 maisons en Suisse sont équipées d'un chauffage électrique et consomment davantage de courant que la ville de Zurich.

Même si beaucoup d'efforts sont encore nécessaires, les chances d'atteindre les objectifs fixés par le programme «Energie 2000» en matière d'énergies renouvelables ne sont pas mauvaises. Le programme d'investissements décidé récemment, qui, avec ses 560 millions de dépenses fédérales, doit générer un volume de commandes de l'ordre de 2,4 milliards de francs, profitera aussi aux privés désireux d'assainir leurs bâtiments, par exemple par une meilleure isolation thermique, l'installation d'une pompe à chaleur ou d'un capteur solaire. ■



**Projet-pilote dans le canton d'Appenzell: les murs de la maison sont construits selon la nouvelle technique d'isolation thermique avec emmagasinage de l'énergie solaire.**  
**(Photo: Oerlikon Journalisten)**